

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

Mercredi 17 novembre 2021

## **ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS, LA RATP ET TRANSILIENT SNCF RENFORCENT LEURS DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL**

En 2021, les atteintes à caractère sexuel sont une des priorités pour Île-de-France Mobilités et ses opérateurs de transports. Pour de nombreuses femmes, le harcèlement dans les transports en commun est une réalité.

Sous l'impulsion d'Île-de-France Mobilités, RATP et Transilien SNCF ont engagé des mesures concrètes afin de lutter contre le harcèlement dans les transports en commun en Île-de-France. Ils renouvellent cette année encore une campagne d'information auprès des Franciliens afin de les sensibiliser sur ce sujet et rappeler aux victimes et témoins que des solutions concrètes existent pour donner l'alerte.

### **Une présence humaine renforcée**

Île-de-France Mobilités a augmenté la présence humaine sur l'ensemble du réseau en finançant le recrutement de près de **1000 agents supplémentaires chez les opérateurs** (pour Transilien SNCF, la RATP et le réseau bus OPTILE) **soit 50% de plus**. Cela permet de renforcer la présence sur le terrain, rassurer les voyageurs et assurer leur sécurité.

### **Les personnels en contact avec les voyageurs mieux formés et sensibilisés**

Transilien SNCF a engagé en 2017 un programme pour former les agents Sûreté Ferroviaire SNCF (SUGE) sur le harcèlement sexuel, suivi, en 2018, par les agents des gares. La Sûreté Ferroviaire SNCF s'engage contre les violences sexistes et sexuelles en augmentant le nombre de ses opérations et patrouilles en civile pour lutter efficacement contre ce type de délinquance.

L'ensemble des agents de la Sûreté Ferroviaire SNCF et les agents en gare ont reçu une formation élaborée avec la Mission Interministérielle de la protection des femmes victimes de violences (MIPROF) afin de prévenir et réprimer les violences, mais également de prendre en charge, écouter, conseiller et orienter les victimes de ces violences dans les transports publics du réseau ferré national.

Par ailleurs, une sensibilisation sur les atteintes à caractère sexuel (ACS) a été faite **en février 2021 auprès des Délégués Sûreté des lignes opérées par Transilien SNCF et se poursuivront tout au long de l'année**.

Transilien SNCF compte près de de 6 000 agents, présents au quotidien sur le réseau francilien qui contribuent à lutter contre le harcèlement, les agressions et violences sexuelles.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Un dispositif de prise en charge des victimes de violences sexuelles adapté et personnalisé

**Depuis le 1er janvier 2021, la RATP, avec le soutien d'Île-de-France Mobilités, a mis en place un nouveau dispositif afin d'améliorer la prise en charge des victimes de harcèlement et de violences sexuelles dans les transports.**

Ce nouveau dispositif permet à une victime d'être prise en charge de manière prioritaire dès qu'elle se présente face à un agent. Ce dernier doit s'assurer, immédiatement, si une prise en charge médicale est nécessaire et appeler, le cas échéant, les secours.

Dès que l'agent a l'assurance que ces derniers ne sont pas nécessaires, il recueille, de manière la plus précise possible, la nature des faits (lieu de l'agression, signalement de l'agresseur, etc.) et les coordonnées de la victime afin de transmettre ces informations à la sûreté RATP et à la Police pour les besoins de l'enquête.

**L'agent RATP lui remet un flyer**, construit avec le soutien de la Préfecture de Police de Paris, l'invitant à déposer plainte et rappelant les commissariats installés dans les grandes gares parisiennes afin de faciliter ses démarches, et l'informant des différentes structures de soutien et d'aide à destination des victimes de harcèlement.

Afin d'assurer un suivi complet, la RATP a également mis en place un dispositif destiné à rappeler les victimes prises en charge par leurs agents afin de prendre de leurs nouvelles, vérifier si la victime a pu déposer plainte ou lui en rappeler l'utilité et redonner les numéros des associations partenaires pour un soutien psychologiques et juridiques. **Ce suivi est une première pour un opérateur de transport.**

Sur le réseau opéré par la RATP, ce sont l'ensemble des agents en contact avec les voyageurs, **soit 6 500 agents**, qui ont été formés et mobilisés pour la prise en charge des voyageurs.

Par ailleurs, depuis 2014, **la RATP a également mis en place des marches exploratoires afin de comprendre l'insécurité et le sentiment d'insécurité dans nos espaces**. Ces dernières, réservées à un public cible, permettent d'adapter le plan d'action mis en place. Depuis leur création, 8 marches ont été réalisées, dont la dernière sur le Ligne 4. La prochaine marche exploratoire aura lieu sur la ligne 8, le 23 novembre.

Afin de renforcer ses actions et leur efficacité, **la RATP a créé, en 2020, une cellule exclusivement dédiée à lutte contre le harcèlement sexuel dans les transports** et a nommé une cheffe de projet chargée de la mettre en œuvre, la suivre et l'évaluer.

### Vers un réseau 100% vidéoprotégé

En complément de la présence humaine sur les réseaux de transports franciliens, Île-de-France Mobilités, la RATP et Transilien SNCF déploient des moyens techniques importants au premier rang desquels la vidéoprotection, outil indispensable dans la chaîne de sécurisation et d'aide à la décision. Elles ont une présence dissuasive et permettent de poursuivre efficacement délinquants et criminels après les faits.

**Plus de 80 000 caméras de vidéoprotection** sont actuellement opérationnelles dans les transports en Île-de-France (métros, trains, trams, stations, gares, bus...)

**100% des stations de métro, gares ferroviaires, bus et tramways sont vidéo-protégés.** Île-de-France Mobilités équipe progressivement 100% de l'ensemble des trains et métros au fur et à mesure des remplacements.

Au-delà de ces renforts techniques, un **Centre régional de Coordination Opérationnel de sécurité (CCOS)** est prévu pour la **fin de l'année 2021**, pour rassembler tous les personnels dédiés à la sûreté des voyageurs franciliens (police, gendarmerie, opérateurs) sous l'autorité du Préfet de police pour une meilleure efficacité sur le terrain.

Île-de-France Mobilités finance ce projet à hauteur de **8,5M€**.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La campagne contre le harcèlement dans les transports en commun

#### Le numéro d'alerte 3117 : un service actif 24h/24 et 7J/7

Pour signaler tout acte de délinquance ou situation qui présente un risque pour le voyageur, le **numéro d'alerte 3117** est disponible sur les réseaux opérés par Transilien SNCF et RATP. **L'alerte est reçue en quelques secondes par les opérateurs dans un centre opérationnel au sein de la Direction de la Sûreté Ferroviaire SNCF qui fonctionnent 7/7 et 24/24. Il est également accessible depuis l'application smartphone « Alerte 3117 » ou par SMS au 31177.**



*Afin de lutter activement contre le harcèlement dans les transports, une campagne de communication (Réseaux sociaux, campagne d'affichage dans les gares, stations, abribus d'Île-de-France, ainsi que les trains Transilien) a été lancée en mars 2018, sous l'impulsion de Valérie Pécresse, par la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités, Transilien SNCF et Optile, afin de sensibiliser les Franciliens sur ce sujet et rappeler aux victimes et témoins que des solutions concrètes existent pour donner l'alerte.*

*Depuis 2018, la campagne est relayée environ 2 fois par an, et a commencé vendredi 12 novembre 2021.*



### La Descente à la demande

Pour améliorer le sentiment de sécurité des voyageurs et notamment des femmes qui utilisent les bus et qui rentrent tard le soir, Île-de-France Mobilités a mis en place le service de Descente à la demande.

La Descente à la demande consiste à offrir la possibilité à toute personne qui le demande de descendre entre deux arrêts de bus, afin de la rapprocher de sa destination. Ce service qui se montre particulièrement pertinent lorsque les arrêts sont éloignés, comme dans des zones pavillonnaires et les zones les moins denses d'Île de France, est mis en place en à partir de 22h. Il contribue ainsi à rassurer le voyageur en lui évitant des trajets à pied trop longs.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

70 lignes de bus de grande couronne sont aujourd'hui concernées par ce dispositif.

Entre 2021 et 2022, Île-de-France Mobilités va déployer ce service sur l'ensemble des lignes circulant après 22h en grande couronne.

Le Programme STAND-UP

Lancé par L'Oréal Paris, l'ONG Hollaback! et la Fondation des Femmes en partenariat avec la SNCF, la RATP et Île-de-France Mobilités, Stand Up a pour but de sensibiliser et de former le plus grand nombre aux situations de harcèlement. En 20 minutes, est apprise, lors d'ateliers, la méthode des « 5 D » (distraindre, déléguer, documenter, diriger, dialoguer). Ce sont des manières simples de réagir lorsqu'une personne est témoin de harcèlement dans un lieu public.

Ce projet a été lancé dans quelques gares franciliennes début 2020 et se poursuit désormais en ligne.

Durant la semaine du 17 au 24 novembre, en amont de la journée internationale du 25 novembre consacrée à la lutte contre les violences faites aux femmes, la RATP et Stand-up, avec le soutien d'Île-de-France Mobilités, mèneront des actions de sensibilisation sur le harcèlement sexuel dans les transports sur les lignes 4, 6, 8 et 13. Des agents de station, formée par l'association à la méthode des « 5 D », distribueront des marque-pages, à bord des rames, afin d'inciter les voyageurs à se former. Des affiches seront également déployées sur l'ensemble du réseau.



Affiche Stand-up pour sensibiliser contre le harcèlement



Marque-page distribué aux clients

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

---

**Contacts presse Île-de-France Mobilités :**

Amélie Lange : [amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr](mailto:amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr) – 01 82 53 80 90 – 07 60 10 95 05

Sébastien Mabilie : [sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr](mailto:sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr) – 01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 58

**Contact presse RATP :**

Lucas Goret : [lucas.goret@rapt.fr](mailto:lucas.goret@rapt.fr) – 01 58 78 37 37 – 06 73 09 47 87

**Contact presse Transilien SNCF :**

Aymeric Anselin : [aymeric.anselin@sncf.fr](mailto:aymeric.anselin@sncf.fr) - 06 28 91 15 69